

LES SOUS-CATEGORIES DU PROCES EN SAN : DIATHESE ET COMPOSITION

par Sury FLATIEL

Selon la notion qu'il exprime, un verbe implique l'existence d'un, de deux ou de trois participants ou arguments.

1 - Le lieu (source) à partir duquel le procès s'accomplit : c'est l'agent ou le destinataire.

En san, s'il est mentionné dans l'énoncé, il ne peut qu'occuper la fonction sujet.

2 - Le lieu (but interne) à l'intérieur duquel le procès s'accomplit : c'est le patient ou encore le qualifiant; en effet, et ceci montre bien la nature de la relation qui lie le patient au radical verbal, on peut trouver un terme exprimant une qualité dans cette fonction, ce qui, en combinaison avec le radical verbal, donnera un verbe d'état du type de "grandir" (nous en verrons plus loin des exemples).

Dans la plupart des cas, cet argument remplit la fonction d'objet interne (ou direct) et sa présence est obligatoire, mais il peut aussi remplir la fonction sujet, nous verrons justement sous quelles conditions, de quelle façon et, surtout, avec quels types de radicaux verbaux.

3 - Le lieu (but externe) vers lequel ou au bénéfice duquel le procès s'accomplit : c'est le destinataire ou bénéficiaire et il est le plus souvent obligatoirement mentionné, nous verrons tout à l'heure pourquoi.

Compte tenu des contraintes de construction de cet argument (il est nécessairement régi par une postposition) et de sa position dans l'énoncé (il suit le radical verbal) il se confond avec les circonstanciels qui, eux, sont facultatifs.

Tout énoncé à prédicat verbal comportera nécessairement :

A - Le radical verbal :

Il n'exprime que des distinctions aspectuelles qui sont marquées par une flexion; on distingue ainsi : l'aspect zéro ou absence d'aspect qui

. Formule 2 : Sujet (agent) / MP(+TAM) / pronom réfléchi / Verbe

Notons que nous ne signalons ici que les verbes qui se construisent obligatoirement avec un pronom réfléchi qui ne peut pas être remplacé par un nominal sans entraîner un changement de sens.

nĕán lĕ n̄ lōrāā /enfant /le+MP¹ /pr.réfl. / dissimuler(ac.)/
"L'enfant s'est dissimulé"

Pour exprimer la notion de "cacher" quelque chose ou quelqu'un différent de l'agent, le san dispose d'un autre verbe : dūrú/dūrì/dūrù/

. Formule 3 : Sujet(agent)/MP(+TAM)/Obj.int.(patient)/Verbe/Obj. ext.

lō kĕ mán pĕ mā náà nĕ /femme/cette+MP¹/chose/dire(ac.)/moi+de/mère/à/
"Cette femme a dit quelque chose à ma mère"

C'est parmi les verbes de cette série que l'on trouve ceux qui vont servir à créer de nouveaux termes en utilisant pour ce faire un procédé sémantique. Nous en décrirons brièvement le mécanisme.

CREATION DE NOUVEAUX TERMES PAR UN PROCÉDE SEMANTIQUE.

La structure syntaxique n'est pas modifiée et c'est seulement le changement du terme occupant la fonction d'objet interne/patient, qui détermine le changement de sens. Ce terme peut être, un nominal, un pronom réfléchi, une partie du corps obligatoirement complétée par son possesseur représenté, rarement par un nominal, plus souvent par un pronom personnel ou réfléchi selon la nature du rapport qui lie le patient à l'agent, le pronom réfléchi étant utilisé pour marquer que l'agent agit volontairement sur lui-même.

Ainsi, avec le radical verbal x pĕ /pĕ /pĭi (y nĕ) dont le sens premier est "dire x (à y)" quand on trouve en position de patient tout terme compatible avec cette notion, on peut avoir :

. avec des nominaux spécifiques:

tĕ pĕ (2)	/feu/dire/	"briller"
pĕ pĕ	/vent/dire/	"souffler"
pĭi pĕ	/flûte/dire/	"jouer de la flûte"

. avec une partie du corps et le pronom personnel: ce dernier est toujours amalgamé à la partie du corps, sa présence étant indiquée par un abaissement du ton :

wūu pĕ	/pr.pers.+larme/dire/	"pleurer"
sĕ pĕ	/pr.pers.+salive/dire/	"gronder, insulter"

lĕ pĕ	/pr.pers.+bouche/dire/	"siffler"
-------	------------------------	-----------

. avec une partie du corps et le pronom réfléchi::

avec le verbe	x básā	"mouiller x"
n̄ gōō básā	/pr.réfl./corps/mouiller/	"se reposer"
avec le verbe	x tá	"fermer x"
n̄ lé tá	/pr.réfl./bouche/fermer/	"se taire"
avec le verbe	x dé	"frapper, tuer x"
n̄ lé dé (y ā)	/pr.réfl./bouche/frapper/(y ā)/	"crier(contre y)"

. avec le pronom réfléchi : ce type de construction est assez rare avec les verbes de cette série :

avec le verbe	x tōĕ	"déchirer x"
n̄ tōĕ	/pr.réfl./déchirer/	"faire un effort"
avec le verbe	x dáa	"perdre, abandonner x"
n̄ dáa	/pr.réfl./abandonner/	"se disperser"
avec le verbe	x nārĕ	"aimer x"
n̄ nārĕ	/pr.réfl./aimer/	"rêver"

2 - LES VERBES A UN OU DEUX ARGUMENTS.

Un certain nombre de radicaux verbaux admettent que la place de l'objet interne/patient reste vide. Pour la plupart, ces verbes n'ont qu'un argument qui occupe la position du sujet, mais certains d'entre eux sont construits avec le troisième argument (objet externe/destinataire) dont la présence est obligatoire.

. Verbe à un seul argument :

mā gwā kōré	/moi+de/jambe+MP ¹ / être enflée(ac.)/
	"Ma jambe est enflée"

. Verbe à deux arguments obligatoires :

á dii kālā lā	/il+MP ¹ /monter(ac.)/terrasse/sur/
	"Il est monté sur la terrasse"

Or, dans cette série, on relève des différences tant sur le plan morphologique qu'en ce qui concerne les possibilités de diathèse du terme remplissant la fonction sujet qui devient alors l'objet interne avec un autre terme en fonction sujet.

A défaut d'un terme plus adéquat, nous utilisons le mot diathèse pour exprimer ce changement fonction sans changement de sens du radical verbal, bien que généralement "diathèse" s'applique au processus inverse lié au

passage de la voix active à la voix passive. Mais en san, il n'y a pas à proprement parler de voix passive puisque, d'une part quand l'agent est présent dans l'énoncé, il occupe obligatoirement la fonction sujet et que, d'autre part, tous les verbes du premier groupe que nous avons décrits ci-dessus, sont des transitifs obligatoires qui n'admettent ni la suppression de l'objet interne, ni sa transformation en sujet, les seuls radicaux verbaux qui peuvent se construire avec un patient dans la position du sujet étant ceux dont nous allons traiter maintenant.

En se basant sur ces deux critères, possibilité de diathèse et modification morphologique, on distingue dans ce groupe quatre sous-catégories.

A - Verbes admettant la diathèse

On y distingue deux sous-groupes selon que le radical verbal présente ou non une modification morphologique. Elle correspond à un abaissement du ton du verbe ce qui, dans d'autres contextes, résulte de l'amalgame du terme concerné avec le pronom personnel 3ème personne du singulier.

- Verbes ne présentant pas de modification morphologique :

. avec le radical verbal fūlū "salir", on peut avoir :

mònáà fūlū /pagne+MP1/ salir(ac.)

"Le pagne s'est sali (est sale)"

něán lě mònáá fūlū /enfant/le+MP1/ pagne/salir(ac.)/

"L'enfant a sali le pagne"

něán lě ñ fūlū /enfant/le+MP1/pr.réfl./salir(ac.)/

"L'enfant s'est sali"

- Verbes présentant une modification morphologique :

. avec le radical verbal mēnā "tomber", on peut avoir :

dā lě mēnāà /arbre/le+MP1/tomber(ac.)+chgt de ton/

"L'arbre est tombé"

gīj lě dā lě mēnāà /homme/le+MP1/arbre/le/tomber(ac.)/

"L'homme a fait tomber l'arbre"

La traduction française donne un sens de factitif qui est inexact, car le factitif s'obtient tout à fait différemment avec le verbe "laisser".

"Il a fait manger l'enfant" se dira:

á tóá nēán lě mán bīf /il+MP1/laisser(ac.)/enfant/le+MP1/chose/
manger(ac.)/

le sens de gīj lě dā lě mēnāà serait donc plutôt
"l'homme a tombé l'arbre"

B - Verbes n'admettant pas la diathèse

Les verbes de cette série, en conservant le même sens, n'admettent qu'un seul type de construction; on y retrouve cependant la même répartition en deux sous-groupes, avec la même modification morphologique.

- Verbes présentant une modification morphologique :

lō kē ñ sīmīi /femme/cette/MP2/boiter(inac.) "Cette femme boite"

něán lě pīsōō /enfant/le+MP1/ vomir(ac.) "L'enfant a vomi"

- Verbes ne présentant pas de modification morphologique :

lō kě būsù /femme/cette+MP1/être malade(ac.) "Cette femme est malade"

gīn lēñ gīsī /chien/le+MP2/ aboyer(inac.) "Le chien aboie"

C'est parmi les verbes de ce sous-groupe que se trouvent tous les radicaux verbaux qui vont servir à créer de nouveaux termes en utilisant cette fois un procédé syntaxique. On notera cependant que certains d'entre eux vont combiner les deux procédés, si l'on peut dire, puisque, avec le même radical, on obtiendra des sens différents, soit en faisant varier le terme qui occupe la fonction d'objet interne, soit en changeant la postposition qui régit le troisième argument (objet externe).

Avant de proposer une interprétation pour cette répartition en plusieurs sous-catégories, nous décrirons brièvement les mécanismes qui commandent la création de nouveaux termes avec les radicaux de ce sous-groupe car, comme on le verra tout à l'heure, ils constituent un élément non négociable dans la répartition en sous-catégories.

CREATION DE NOUVEAUX TERMES PAR UN PROCÉDE SYNTAXIQUE

Tous les radicaux qui, dans cette série, sont utilisés pour créer de nouveaux termes expriment un changement, qu'il s'agisse d'un changement d'état comme "mûrir" ou d'un changement de lieu comme "entrer". Par ailleurs, dans tous les cas la notion qu'ils expriment ne peut pas avoir été provoquée par un agent extérieur différent du patient. Or, ce sont ces deux caractéristiques qui vont être exploitées, le changement de sens étant obtenu :

- en précisant le destinataire (objet externe) :

.avec Sujet Ø kää Ø : "n'être plus gluant"

on obtient : Sujet Ø kâā ...lā "se jeter sur, fondre sur"
ce sens ne pouvant s'appliquer qu'à un sujet pluriel et constituant un ensemble indissociable comme une troupe d'ennemis par exemple.

. avec Sujet Ø d́ Ø "arriver"

on obtient : Sujet Ø d́ ā "attraper, se saisir de"

- en dissociant l'agent/sujet du patient/objet interne :

Dans ce cas, le changement, toujours effectué par le sujet porte sur un patient différent :

. toujours avec les deux mêmes radicaux /kâā/ et /d́/, on obtient :

Sujet / objet interne/kâā "verser x "

Sujet / objet interne/d́ "construire x "

C'est dans cette série que la place du patient peut être occupée par un qualifiant avec le radical /kō/ qui signifie, avec un objet interne nominal "donner" et sans objet interne mais avec un destinataire /kō...lé/ "suivre"; avec un qualifiant qui peut varier on aura :

gúlé ḱ /grand/donner/ "grandir" zīzī ḱ /vieux/donner/ "vieillir"

- en combinant les deux procédés précédents :

. avec les mêmes radicaux /kâā/ et /d́/ et en utilisant cette fois, un nominal spécifique en fonction d'objet interne, on obtient :

Sujet/pēē / kâā/ x né /vent/verser/ x dans/ "gonfler x "

Sujet/lē /kâā/ x kûn /bouche/verser/x ensemble/ "se mettre d'accord sur x "

Sujet/sōn /d́ / x ā/ /dent/arriver/ x pour/ "mordre x "

Ainsi, en tenant compte, du nombre d'arguments obligatoirement mentionnés, de la possibilité de diathèse, du comportement morphologique des radicaux verbaux et enfin du procédé utilisé pour créer de nouvelles notions, sémantique ou syntaxique, nous avons vu que les termes qui constituent la catégorie du procès se répartissent en six sous-catégories :

1 - Formule : Sujet/MP/Objet interne/Verbe/(Objet externe+postposition)/
procédé de création -----> sémantique

2 - Formule : sujet/MP/ Ø /Verbe/(objet externe+postposition)/
se subdivisant en :

- possibilité de diathèse :

- . sans modification morphologique
- . avec modification morphologique

- pas de possibilité de diathèse :

. sans modification morphologique :

- radicaux n'étant pas utilisés pour la création lexicale,
- radicaux étant utilisés pour la création lexicale

procédé -----> syntaxique

. avec modification morphologique.

Nous allons maintenant essayer de voir à quoi correspondent, sur le plan conceptuel, ces différentes sous-catégories.

TENTATIVE D'INTERPRETATION DES SOUS-CATEGORIES

En étudiant attentivement les listes des radicaux verbaux dans chacune des sous-catégories, il semblerait bien que le critère qui les fonde soit la relation que le procès instaure entre celui (ou ce) à l'intérieur duquel ce procès s'accomplit et le terme qui remplit la fonction de sujet.

Sur ces bases, la catégorie du procès va se trouver divisée, tout d'abord en deux grandes sous-catégories.

- Dans la première, le nominal en fonction sujet, le plus souvent un animé, agit volontairement sur lui-même ou sur x (animé ou inanimé et différent de lui) et la notion exprimée par le radical verbal se limite à indiquer la nature de l'action entreprise.

Cette sous-catégorie regroupe tous les verbes, transitifs obligatoires pour utiliser une terminologie classique, qui constituent le groupe des verbes à deux ou trois arguments.

- Dans la seconde, le nominal en fonction sujet effectue lui-même ou subit lui-même la notion exprimée par le radical verbal.

Elle regroupe tous les verbes, intransitifs, qui constituent le groupe des verbes à un ou deux arguments; comme nous l'avons vu, elle se subdivise en plusieurs sous-catégories.

A l'examen, le rattachement d'un verbe à l'un ou l'autre groupe, peut paraître étonnant, aussi allons-nous essayer de mieux l'expliquer

Tous les verbes du premier groupe sont en quelque sorte descriptifs. ils expriment la manière dont l'agent (sujet) agit sur la patient (objet direct); ainsi, quand ils expriment un déplacement dans l'espace, ils indiquent en même temps la façon dont ce déplacement s'effectue et c'est dans ce groupe que se rangeront des notions telles que "marcher" "courir"

composées avec les nominaux "les pas", "la course" et un verbe de déplacement pur, ou encore "sauter", "traîner" en précisant obligatoirement ce que l'agent saute ou traîne. De même, des notions telles que "bouillir" ou "cuire" vont se retrouver dans les deux groupes avec des radicaux différents; dans le premier groupe, /pīpī/ "bouillir" et /ná/"cuire" signifieront en fait "faire bouillir" et "faire cuire" et l'objet sur lequel porte l'action du sujet devra être mentionné, tandis que dans le deuxième groupe "bouillir"/māmá/ et "cuire"/má/ vont exprimer l'état dans lequel se trouve le nominal en fonction sujet. Quant aux verbes de déplacement, on remarquera qu'à la différence de ceux du premier groupe qui exprimaient la façon dont le déplacement se réalisait, ceux du deuxième groupe, n'indiquent que son orientation : "sortir", "entrer", "venir", "aller", "monter", "descendre", etc.

Ainsi l'on comprend mieux, dans le premier groupe, d'une part la nécessaire présence du patient et d'autre part le procédé de création utilisé qui consiste à changer le patient puisque c'est en fait lui qui, en caractérisant le radical verbal, contribue à lui donner son sens plein, son changement entraînant par conséquent, un changement de sens, dans la mesure où il s'applique à une autre notion. Au contraire, dans le deuxième groupe, on a vu que c'était le nominal sujet qui effectuait ou subissait lui-même ce qu'exprimait le verbe, donc pour en changer le sens, il faudra que le sujet devienne un agent, exécutant sur un patient ou en direction d'un destinataire la notion exprimée par le radical verbal, transformant ainsi les verbes de ce groupe en verbes du premier groupe.

Examinons maintenant sur quoi reposent les subdivisions que nous avons relevées dans le deuxième groupe; on se rappelle qu'il y en a quatre, regroupées deux par deux.

Comparons d'abord les deux sous-ensemble, ceux qui admettent la diathèse et ceux qui ne l'admettent pas. Dans les deux cas, on trouve des verbes d'action (se perdre, tomber/diathèse; entrer, s'étirer/pas de diathèse) et des verbes que l'on pourrait qualifier d'état dans la mesure où ils expriment une caractéristique de l'être et non pas un faire (pourrir, être sale/diathèse; être malade, mourir, bouillir/pas de diathèse), le terme occupant la fonction sujet étant par conséquent, soit agent et patient pour les verbes exprimant un "faire", soit patient exclusivement pour les verbes exprimant un "être". Or, si parmi les verbes qui n'admettent pas la diathèse, qu'il s'agisse de verbes d'action ou d'état, aucun

d'entre eux, compte tenu de la notion qu'ils expriment, ne pourrait devenir un verbe transitif, avec un agent différent du patient, pour ceux de l'autre groupe, cela est tout à fait envisageable, le terme en fonction sujet dans la construction intransitive devenant alors le patient tandis qu'un agent différent de lui prend la place du sujet.

C'est donc bien sur la base de ce critère, qui se manifeste par la possibilité de diathèse, que les verbes de cette sous-catégorie vont se répartir en deux sous-ensembles.

- Dans le premier se rangeront tous les verbes exprimant une notion qui peut avoir été effectuée par un agent ou qui peut résulter de l'action d'un agent sur un patient différent. On notera toutefois que pour les verbes d'état, ce sera le plus souvent un inanimé qui occupera la fonction sujet : le soleil pour "tarir", la calebasse pour "pourrir" ou "aigrir", etc., les sujets /agents animés se construisant de préférence avec le factitif dont nous avons vu précédemment le mode différent de formation.

- Dans le deuxième sous-ensemble, on trouvera tous les verbes dont l'agent et le patient sont nécessairement confondus ainsi que ceux dont la notion qu'ils expriment ne peut résulter de l'action d'un agent.

Il nous reste maintenant à expliquer pourquoi, dans cette série, un certain nombre de verbes présentent un abaissement tonal qui, comme on l'a vu, correspond fort probablement à un amalgame avec le pronom personnel 3ème personne du singulier.

On remarquera tout d'abord que dans les deux sous-groupes, ce sont des verbes d'action qui subissent cet abaissement tonal, les verbes d'état conservant toujours leur ton de base, il s'agit donc de verbes dont le terme en position de sujet est à la fois agent et patient. Or, si nous les comparons avec les autres verbes d'action qui se trouvent dans le sous-ensemble n'admettant pas la diathèse et qui, eux, ne manifestent pas d'abaissement tonal, on constate qu'ici encore c'est dans la nature de la relation qui lie le terme en fonction sujet à l'action entreprise que se situe la différence : pour tous les verbes qui ne manifestent pas d'abaissement tonal, le sujet est un agent volontaire, au contraire, pour les autres, s'il est agent ce n'est qu'involontairement et il est surtout un patient, d'où son rappel dans la position qu'il devrait occuper, non pas avec un pronom réfléchi qui renverrait à un agent volontaire, mais avec un pronom personnel.

TRANSITIFS OBLIGATOIRES	DIATHÈSE		PAS DE DIATHÈSE		A C T I O N	AGENT volontaire ≠ DESTINATAIRE				
	pas de changement de ton ETAT	changement de ton ACTION	changement de ton ACTION	pas de changement de ton						
				ETAT			ETAT			
saisir x casser x prendre x ouvrir x tancer x savoir x perdre x = abandonner attacher x cuire x manger x tuer x bouillir x tresser x enterrer x devenir x refuser x = detester x, ne pas vouloir gronder x	se moullier se salir moisir être carbonisé être cuit atgrir tarir tarir pourrir éclater être sec	se perdre s'augmenter se désagréger tomber	tituber boiter s'évanouir vomir enfler	n'être plus gluant être fané être glissant devenir gros perdre l'effi- cacité (pour une plante) bouillir germer mourir détendre mûrir être malade, avoir mal démanger	arriver entrer sortir aller venir passer s'effriter aboyer se coucher (soleil)	monter à descendre de bondir sur pétinner sur suivre vers voler, planer vers resssembler à avouer avec échouer à échapper sur refuser vers gronder, crier contre sortir de prendre, s'emparer de pouvoir sur	AGENT volontaire ≠ PATIENT	AGENT volontaire ≠ PATIENT	AGENT volontaire ≠ PATIENT	AGENT volontaire ≠ PATIENT

Avant de récapituler sous forme de tableau ce que nous venons de dégager en donnant la liste complète des séries intransitives⁽³⁾, il faut signaler une distinction supplémentaire dans la série des verbes d'action qui n'admettent pas la diathèse. On trouvera en effet parmi eux un certain nombre de verbes qui sont nécessairement complétés par un objet externe ce qui d'une certaine façon modifie le rapport du sujet agent à la notion exprimée par le verbe puisque, si celle-ci ne porte pas sur un patient, elle s'exerce néanmoins en direction d'un destinataire.

NOTES

- (1) Pour plus de détails sur ce sujet, voir mon article "La formation des verbes en san." Mandenkan N°2, aut.1981 pp.69-83.
- (2) Pour ne pas alourdir inutilement cet exposé, nous donnons les verbes à la forme radicale (aspect Ø) sans les intégrer dans des phrases.
- (3) Il nous a paru intéressant de donner la liste de ces verbes pour que le lecteur puisse mieux apprécier la spécificité de chacune des sous-catégories et faire éventuellement des comparaisons avec la langue sur laquelle il travaille. Les verbes sont donnés en traduction française; dans la première sous-catégorie, celle des transitifs obligatoires, nous ne donnons que quelques exemples, la liste étant beaucoup trop longue et ne présentant pas le même intérêt.